Décision 22-DCC-108 du 20 juin 2022

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Cardinal par la société Eaglestone France

Posted on: 20 juin 2022 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Eaglestone France
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Groupe Cardinal

Lire

le texte intégral de la décision
132.96 Ko